



**Première étape du Plan de reprise
11 mai 2020**

		Pratiquant non encadré (hors pratique LC MA interdite jusqu'à ouverture des plages)	Pratiquant encadré (hors pratique LC MA interdite jusqu'à ouverture des plages)	Animateur encadrant dans un club FFRandonnée (hors encadrement de la pratique du LC MA interdite jusqu'à ouverture des plages)	Balisage, Collecte numérique, contributeurs publications	Dirigeants d'un club ou d'un comité favoriser systématiquement les échanges en distanciel	
Généralités	Gestes barrières	Port du masque	Conseillé avant et après la sortie Non conseillé pendant l'activité sauf si la distanciation physique ne peut être respectée	Conseillé avant et après la sortie Non conseillé pendant l'activité sauf si la distanciation physique ne peut être respectée	Conseillé avant et après la sortie Non conseillé pendant l'activité sauf si la distanciation physique ne peut être respectée	Conseillé avant et après la sortie Conseillé en situation de rapprochement inférieur à 1 mètre	Conseillé avant et après la réunion Conseillé en situation de rapprochement inférieur à 1 mètre
		Distanciation physique : 4 m2/pers	A adapter à la vitesse de progression (2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h, 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h) fréquentation de population lors de la pratique	A adapter à la vitesse de progression (2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h, 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h) fréquentation de population lors de la pratique	A adapter à la vitesse de progression (2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h, 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h) fréquentation de population lors de la pratique	A adapter à la vitesse de progression et à adapter lors de l'opération de balisage Les balises réalisées à la peinture et au pochoir seront réalisées par un seul individu (et non un duo)	A adapter : 4 m2 par personne
		Utilisation gel hydroalcoolique	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
		Si fièvre ou autres symptômes du Covid-19	Restez chez soi	Restez chez soi Prévenir immédiatement l'animateur si signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe	Restez chez soi Prévenir immédiatement le Président du club si signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe	Restez chez soi Prévenir immédiatement le responsable de zone et le président de la CDSI si signes apparaissent dans la semaine suivant l'opération de balisage	Restez chez soi Prévenir immédiatement l'organisateur si signes apparaissent dans la semaine suivant une réunion
	Kit sanitaire Covid-19 personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle	Préconisé	Préconisé	Préconisé	obligatoire	Préconisé	
	Matériels liés à la pratique de l'activité	Utiliser son matériel personnel	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel Prêt matériel par le club non conseillé Passage de matériel entre participants non conseillé	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel Prêt matériel par le club à ne pas organiser ou avec une désinfection systématique Passage de matériel entre participants à déconseiller	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel Prêt matériel par le club à ne pas organiser ou avec une désinfection systématique Passage de matériel entre participants à déconseiller	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel Limiter au maximum le prêt de matériel (en cas de prêt, mettre en œuvre une désinfection avec gel hydroalcoolique, désinfectant ou savon)	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel
	Attestation	Sans attestation	Sans attestation	Sans attestation	Sans attestation	Sans attestation	
	Durée de pratique	Sans limitation de durée de pratique	Sans limitation de durée de pratique	Sans limitation de durée de pratique	Sans limitation de durée	Sans limitation de durée	
	Vestiaires	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	

	Locaux		Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire En cas de transmission immédiate des traces auprès des gestionnaires de données, les collecteurs mettront en oeuvre les gestes barrières avant de pénétrer dans les locaux, notamment désinfection du matériel	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire
Publics	Type		Tous les publics Non conseillé au public à risque de forme grave de Covid-19	Tous les licenciés Non conseillé au public à risque de forme grave de Covid-19	Tous les amateurs Non conseillé aux animateurs à risque de forme grave de Covid-19	Tous les baliseurs Non conseillé aux baliseurs à risque de forme grave de Covid-19	Tous les dirigeants Non conseillé au public à risque de forme grave de Covid-19
	Nombre		10 maximum	10 pratiquants maximum dont encadrants (animateur, assistant)	10 pratiquants maximum dont encadrants (animateur, assistant)	10 baliseurs maximum dont le baliseur animateur de l'opération de balisage collective	10 dirigeants maximum
Encadrement	Inscription aux sorties			Sur inscription uniquement afin de respecter le nombre maximum de personne et de mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux	Rendre les inscriptions obligatoires aux sorties encadrées afin de respecter le nombre maximum de personne et de pouvoir mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux	Sur inscription uniquement dans le cadre du balisage associatif pour respecter le nombre maximum de baliseurs et mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux	Sur inscription préalable et tenue d'une fiche de présence pour respecter le nombre maximum de dirigeants et mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux
	Animation			Nommination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique	Nommination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique	Nommination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique	
	Conseils pédagogiques			Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	Une distanciation au moins un mètre devra être respectée entre l'encadrant de l'opération et le baliseur. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	
	Sorites labellisées Rando santé			Interdites	Ne pas organiser de sorties labellisée Santé		
Transports	Individuel/par foyer		Conseillé	Conseillé	Conseillé	Conseillé	Conseillé
	En commun		A éviter Avec masque si utilisation	A éviter Avec masque si utilisation	A éviter Avec masque si utilisation	A éviter Avec masque si utilisation	A éviter Avec masque si utilisation
	Co voiturage		A éviter sauf pour personnes vivant sous le même toit	Déconseillé	à ne pas organiser Donner rendez-vous sur le lieu de départ de la sortie	A ne pas organiser Donner rendez-vous sur le lieu de départ de l'opération de balisage. Si le covoiturage est inévitable, pas plus de deux personnes par véhicule, le passager étant positionné sur le siège arrière et à l'opposé du conducteur. Chacun portera un masque.	A ne pas organiser

itinéraire/espace de pratique		Distance	Au plus proche du domicile et à moins de 100 km	Au plus proche du domicile et à moins de 100 km	Au plus proche du domicile et à moins de 100 km	Au plus proche du domicile et à moins de 100 km	Au plus proche du domicile et à moins de 100 km	
	Législation en vigueur	ONF, Parc Naturel, Parc urbain, espace maritime...	Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte) A vérifier localement et à respecter	Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte) A vérifier localement et à respecter	Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte) A vérifier localement et à respecter	Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte) A vérifier localement et à respecter		
	Cotation	Risque et technicité	Eviter technicité et risques élevés Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique	Eviter technicité et risques élevés Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique	Eviter technicité et risques élevés Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique	Eviter technicité et risques élevés Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique		
		Effort	Reprise de l'activité, donc débuter avec des sorties faciles puis augmenter progressivement le niveau	Reprise de l'activité, donc débuter avec des sorties faciles puis augmenter progressivement le niveau	Reprise de l'activité, donc programmer des sorties facile au départ puis augmenter progressivement le niveau	Reprise de l'activité physique, donc débuter par des sorties de balisage faciles puis augmenter progressivement le niveau		
		Espace de pratique	Privilégier les itinéraires balisés Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés		Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés ou adapter les horaires à la fréquentation		
Convivialité	Partage de repas, pot, festivités...		A éviter Avec masque ou distanciation	A éviter Avec distanciation pour le pique-nique	A ne pas organiser et éviter Avec distanciation pour le pique-nique	A ne pas organiser et éviter Avec distanciation pour le pique-nique	A ne pas organiser et éviter Avec distanciation si nécessaire	
	Dicussions en présentiel		Avec distanciation et masque si possible	Avec distanciation et masque si possible	Avec distanciation et masque si possible	Avec distanciation et masque si possible	Avec distanciation et masque si possible	
Compétitions			Interdites	Interdites	Interdites			
Manifestations grand public			Interdites	Interdites	Interdites			
Séjours et Voyages			Pas conseillé	Pas conseillé	Pas conseillé			
Formation				Interdite en salle Possible en distantiel et en extérieur	Interdite en salle Possible en distantiel et en extérieur			
Séance de travail, réunions, organisations....					Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions d'animateurs pour construction notamment du calendrier de sorties du club	Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions de baliseurs ou entre baliseur et responsable de zone	Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions	
Accident			Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	
Votre contact privilégié			votre comité départemental info@ffrandonnee.fr	votre comité départemental association@ffrandonnee.fr	votre comité départemental association@ffrandonnee.fr	Votre comission départementale sentiers itinéraires	votre comité départemental association@ffrandonnee.fr	